

Paris, le 25 mai 2020



Syndicat des Inspecteurs d'Académie

46, avenue d'Ivry

75013 Paris

Adresse électronique : contact@syndicat-ia.fr

Site : <https://www.syndicat-ia.fr/>

OBJET : Risques liés au maintien des épreuves orales de français du bac 2020

Ce n'est pas sans tristesse que nous avons l'honneur de vous adresser aujourd'hui cette lettre. Nous le faisons pour vous prier de prendre la décision d'annuler les épreuves orales des épreuves anticipées de français. Comme vous le savez, elles constituent à la fois pour les professeurs et leurs élèves l'épiphanie de l'enseignement qu'ils ont délivré et reçu. Vous savez à quel point les IA-IPR de Lettres que nous représentons y sont attachés et combien nous vous remercions de l'attention que vous avez toujours portée à leur maintien dans le cadre de la réforme du baccalauréat. Malgré cela, nous nous résignons à joindre notre voix à celle des syndicats de professeurs. Ces derniers ont déjà, à l'unanimité, développé leur argumentaire en faveur de ce retrait.

Nous n'évoquerons pas ici les conditions sanitaires si ce n'est pour vous dire que nous craignons de ne pas pouvoir réunir un nombre suffisant d'examineurs afin d'interroger les candidats. Nombre de professeurs pourront faire valoir leurs problèmes de santé ou le fait de vivre avec une personne fragile. Ils ne pourront être convoqués. Or, nous savons, avec les départements des examens et concours de nos académies, qu'il suffit de l'absence de quelques professeurs pour perturber un système fragile.

Ce sont des raisons d'ordre pédagogique que nous voulons évoquer devant vous. L'examen, s'il est maintenu, enregistrera en effet directement les inégalités de préparation auxquels ont été soumis les candidats cette année.

D'abord, parce que tous les professeurs n'avaient pas atteint le nombre de textes requis au moment du confinement, qui pour avoir été malades au cours du premier trimestre ou pour ne pas avoir été remplacés, qui pour avoir voulu commencer, dans les séries technologiques, par l'entraînement au résumé.

Ensuite, parce que, justement, certains élèves des séries technologiques ont quitté leur établissement pour partir en stage dès le mois de février. Or, vous le savez, monsieur le ministre, sans la médiation des passeurs que sont les professeurs, le travail à distance sur les textes littéraires avec les élèves des séries technologiques peut donner des résultats médiocres, voire mauvais.

Enfin, parce que, si certaines classes ont pu continuer à avancer dans l'étude des textes à distance ou à les retravailler, beaucoup d'autres ont été mises en difficulté en raison d'absence d'équipement, de « zones blanches », de connexions défectueuses, ou d'un débit insuffisant. Dans ces conditions, les inégalités ont joué à plein. Si certains élèves pouvaient envoyer par exemple des capsules vidéo à leurs professeurs, étaient aidés ou entraînés par leurs parents, confinés dans des appartements ou des maisons confortables, d'autres, vous le savez bien monsieur le ministre, n'ont pu bénéficier de telles conditions d'entraînement et de travail alors qu'ils n'avaient pas de matériel informatique dans des logements parfois exigus, marqués par la promiscuité. Ajoutons à cela pour nos élèves les difficultés d'ordre psychologique liées au confinement des familles ou à l'épreuve même de la maladie ou même, hélas, du décès de leurs proches.

Malgré tous les efforts des professeurs de lettres, des chefs d'établissement, des personnels éducatifs, vous pouvez constater que, loin de l'école, les possibilités de travail de nos élèves sont très inégales. C'est pour cela que nous avons l'honneur de vous demander de ne pas soumettre ces derniers à un examen qui ne présente pas de garantie d'équité. Le travail de l'inspection, gardienne de cette valeur lors des épreuves, ne pourrait dès lors que très difficilement compenser ces inégalités.

En espérant, monsieur le ministre, que vous nous entendrez, nous vous prions de croire en tout notre dévouement et vous assurons de notre plus profond respect.

Le bureau national du SIA